



## LE MOT DU VENDREDI 12 DÉCEMBRE 2025

### MOUVEMENT SOCIAL EN GRÈVE DANS LES VIES SCOLAIRES

**AED EN GRÈVE**  
**16 décembre**  
**Les vies scolaires**  
**à l'arrêt !**

Assemblée Générale  
14h30 - Bourse du travail  
ANGERS



Les AED restent encore aujourd’hui parmi les personnels les plus précarisés de l’Éducation nationale. Le temps de service bat des records pour atteindre 41 heures par semaine pour 1400 euros par mois. Les collègues exerçant dans des internats sont payé·es au forfait nuit, c'est à dire à hauteur de trois heures rémunérées pour une nuit complète de travail.

Trop souvent exposé·es au bon vouloir des chef·fes d’établissements quant au renouvellement de leur contrat, les personnels AED font face à une

hiérarchie qui broie et discrimine. De nombreux·euses collègues ne sont pas renouvelé·es en raison de leur engagement syndical ou de désaccords avec les chef·fes d’établissement qui formulent leur décision de manière arbitraire.

**SUD éducation revendique :**

- la création d'un vrai statut de la fonction publique pour les AED ;
- en attendant, la généralisation de contrats CDD d'une durée de 3 ans ;
- un accès à la CDIsation automatisé au bout de 3 ans d'ancienneté ;
- une gestion académique des carrières ;
- une augmentation des salaires et une grille salariale qui prennent en compte l'ancienneté de service ;
- une baisse du temps de travail ;
- la comptabilité des heures de nuit en totalité ;
- l'application des coefficients multiplicateurs pour les heures de nuits, de week-end et les jours fériés ;
- le versement de la prime REP/REP+ intégrale avec rétroactivité depuis 2015.

**SUD éducation appelle l’ensemble des personnels à se mettre en grève le 16 décembre pour obtenir un vrai statut et de meilleures conditions de travail pour les AED !**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À 14H30 À LA BOURSE DU TRAVAIL D'ANGERS**

# **ANNIVERSAIRE DE LA LOI 1905 POUR UN SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION RÉELLEMENT LAÏC !**

**Loi de 1905  
pour une réelle  
école publique  
LAÏQUE**

Depuis 1905, la loi de séparation des Églises et de l'État proclame que la République assure la liberté de conscience, garantit le libre exercice des cultes et que l'État ne reconnaît, ne finance ni ne subventionne aucun culte.

Pourtant, un·e élève sur cinq est aujourd'hui scolarisé·e au sein de l'enseignement privé, à 97% catholique. Cet enseignement est financé par l'État et coûte chaque année 10 milliards d'euros au budget de l'Éducation nationale. Pour SUD éducation, il est inadmissible que l'État finance l'enseignement privé très majoritairement catholique et ignore ainsi le principe de laïcité de la loi de 1905. SUD éducation revendique la laïcisation et la nationalisation de l'ensemble des établissements privés et l'intégration de ses personnels dans l'Éducation nationale.

Financer l'enseignement privé est d'autant plus inacceptable qu'il renforce les inégalités sociales en ségrégant les catégories sociales défavorisées. Plus de 40 % des élèves scolarisé·es dans le privé sont issu·es des classes très favorisées contre 10% d'élèves boursier·es. Pas un euro de plus pour l'enseignement privé !

La loi de 2004, qui interdit les signes religieux à l'école au nom de la laïcité, ne respecte pas la loi de 1905 qui garantit à l'ensemble des citoyen·nes la liberté de conscience et de culte. Elle renforce le racisme et le sexisme en visant en priorité les élèves musulman·es, en les stigmatisant et en imposant un contrôle permanent de leurs corps sous couvert de laïcité. Seul·es les agent·es de l'État doivent se plier à l'interdiction de signes religieux et à la neutralité religieuse dans un souci de séparation des Églises et de l'État. SUD éducation revendique ainsi l'abrogation de la loi de 2004 qui stigmatise, discrimine et qui est utilisée dans un projet raciste et conservateur. Par cette loi, le principe de laïcité qui garantit le principe de neutralité est dévoyé en un principe de contrôle et de suspicion

SUD éducation se battra toujours pour un service d'éducation public, laïc et émancipateur. La loi de 1905 doit être respectée et appliquée pour garantir à tou·tes un accès à l'école gratuit et égalitaire.

**RASSEMBLEMENT LAÏQUE SAMEDI 13 DÉCEMBRE 14 H  
DEVANT LA PRÉFECTURE D'ANGERS**

## STAGE AESH CONDITIONS DE TRAVAIL, PRIMES, INCLUSION, VALIDISME... VIENS EN PARLER AVEC SUD EDUCATION



Tu es AESH et tu veux parler de tes conditions de travail ? En savoir plus sur la prime REP/REP+ ? Parler inclusion scolaire ? Validisme ? T'informer sur tes droits pour mieux faire face à la hiérarchie ? Échanger avec tes collègues et partager des expériences ?

Alors ce stage est fait pour toi !

Ce stage est ouvert à tous.tes les AESH, syndiqué·es ou non. La participation à un stage de formation syndicale sur temps de travail est un droit qu'il faut faire vivre.

Vous avez droit à 12 jours de formation syndicale par an.

Vous pouvez dès à présent nous contacter à : [contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org) pour vous inscrire. En retour, nous vous enverrons un modèle de lettre pour que vous puissiez prévenir votre hiérarchie et faire une demande de congé formation syndicale.

## STAGE AESH LE 9 FÉVRIER À LA BOURSE DU TRAVAIL D'ANGERS

## FÉMINISME BRIGITTE MACRON, NOUVELLE (D)CONNE DES MASCU.



Brigitte Macron a qualifié de « sales connes » les quatre militantes féministes de Nous Toutes qui ont interrompu le spectacle d'Ary Abittan samedi 6 décembre. Ces mots, prononcés par l'épouse du président de la République, ne sont pas un simple dérapage : ils révèlent le mépris profond des élites pour celles qui osent briser l'omerta sur les violences sexuelles.

Les militantes féministes ne sont pas des « sales connes ». Elles sont celles qui, chaque jour, se battent pour que les violeurs ne soient plus protégés, pour que les victimes soient crues, pour que la justice ne soit plus un leurre. Elles sont celles qui, malgré les menaces, les insultes et les violences policières, continuent de hurler la vérité au visage d'un système complice.

Ces propos légitiment la haine envers les féministes, déjà cibles de cyberharcèlement, de menaces de mort et d'agressions. Ils minimisent la gravité des violences sexuelles, en réduisant la dénonciation des crimes à un simple «

trouble à l'ordre public ». Ils montrent l'impunité dont bénéficient les puissants : quand une femme du président insulte des militantes, elle sait qu'elle ne sera jamais sanctionnée.

Stop à la culture du viol, Stop à la complicité des élites, Stop à la criminalisation des féministes.



Equipe de rédaction: les Jeudien·nes

14 place Imbach 49100 ANGERS, 06 13 12 99 21

[contact@sudeducation49.org](mailto:contact@sudeducation49.org)